



Dion Durrell offre aux organismes de soins de santé une gamme complète de services-conseils ayant trait aux programmes autoassurés de responsabilité civile professionnelle et aux autres couvertures autoassurées. Étant donné que les coûts liés à ces programmes peuvent être importants, les clients choisissent Dion Durrell pour son service renommé : une communication des résultats de qualité supérieure, un apport stratégique au processus décisionnel, ainsi que des conseils experts et impartiaux. Voici un aperçu de nos services en matière de programmes autoassurés :

- les évaluations actuarielles de programmes autoassurés;
- l'élaboration de politiques stratégiques de comptabilité et de provisionnement;
- l'évaluation de l'assurance en excédent;
- la ventilation des coûts entre des sous-groupes, soit des médecins et/ou des départements;
- les analyses comparatives des coûts d'entités similaires;
- les analyses d'actif/passif et les projections pro forma relatives aux états financiers;
- les analyses des mouvements de trésorerie et de la politique de placement.

Nous avons aussi fait nos preuves pour ce qui est d'aider les organismes de soins de santé à concevoir, implanter et gérer des compagnies d'assurance captives et à en optimiser la valeur stratégique. Voici quelques services que nous proposons à ce chapitre :

- les études de faisabilité de recourir à une captive;
- l'implantation de compagnies d'assurance captives et la planification qui en découle;
- les analyses d'actif/passif et les projections pro forma relatives aux états financiers;
- les attestations reliées au provisionnement et les divulgations d'opinion;
- l'établissement du budget et des primes.

Dans tout ce qu'elle fait, Dion Durrell n'axe pas sa démarche exclusivement sur les chiffres. Dion Durrell offre aussi des services-conseils en ce qui touche des éléments connexes de l'assurance et du financement de risque tels que :

- les programmes d'amélioration de la prévention des sinistres;
- les programmes d'assurance contrôlés par les propriétaires;
- les programmes d'assurance conjointe médecins/hôpitaux.